

## **Compte-rendu réunion conseil municipal du jeudi 15 février 2018 à 19h 00**

-----

Date convocation        2 février 2018  
Absent excusé : Simonneau Pierre Abel  
Secrétaire de séance : Simonneau Isabelle

Pouvoir de Simonneau Pierre Abel à Simonneau Isabelle.

Est fait le point sur les opérations en cours concernant les bâtiments : loyers - église- école. Concernant les travaux de l'église un compte-rendu de la réunion de coordination avait été envoyé à chaque conseiller municipal.

Pour les travaux de couverture à l'ancien presbytère, l'entreprise en charge des prestations nous a confirmé qu'elle allait rapidement terminer ce qu'elle avait commencé. Il s'agit du suivi de la toiture principale, du nettoyage des gouttières et de la remise en état de la couverture d'un local annexe.

De plus il sera procédé à l'élagage aux abords du monument, derrière l'ancien presbytère, et au niveau des boitiers commandant l'éclairage public dans le bourg ; devis en attente.

Sont acceptés les devis concernant :

- l'entretien des espaces verts pour 2018	2 256,00 € ttc
- remplacement panneau radar pédagogique	796,56 €
-remplacement luminaire éclairage public	558,00 €
-remplacement zinc toiture secrétariat	660,96 €
-SPS suivi chantier église	1 656,00 €

Le nouveau site municipal opérationnel semble satisfaire les conseillers en général et plus particulièrement ceux en charge de son actualisation (B. Bortoluzzi- P. Courdille et JP Leredu) formés à cet effet.

Il ressort que la nouvelle formule relative aux vœux à la population a paru satisfaire les personnes qui y ont assisté ainsi que la municipalité qui avait mise en place cette manifestation.

Suite à la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des deux syndicats eaux et assainissement - Rions et Podensac - le transfert de compétence du syndicat de Rions vers celui des 2 rives (Podensac) en matière d'assainissement non collectif est accepté à l'unanimité. Délibération sera prise en ce sens.

Il est fait part d'une note du SDEEG concernant le FACE 2018 (Fonds d'Aide à l'Electrification Rurale) pour proposition de travaux. Il est décidé de demander un devis pour procéder à l'enlèvement d'une section aérienne de fils nus pour remplacement par une ligne en torsadé. Cette section longue de 250 mètres « Les Faures / Maumarçon » longeant la RD 139 est la dernière en l'état.

Afin de définir les opérations prioritaires d'investissement 2018 en attendant le compte de gestion et donc le compte administratif une estimation est remise faisant apparaître une enveloppe pour l'investissement de l'ordre de 435 000 €.

Est abordée la discussion relative à un projet de fusion des communes pour création d'une commune nouvelle qui concernerait Arbis – Cantois – Ladaux et Saint-Pierre de Bat. Un cahier rédigé par l'AMG (Association des Maires de Gironde) relatif à la mise en place de ce type d'opération et ce qui en découle est commenté avant que ne s'en suivent les interrogations.

Outre les affinités ou pas, les similitudes de territoires, de populations etc...il en ressort que le sujet qui ne pourra être discuté est notre appartenance au RPI du Haut-Benauges (Gornac – Mourens et Saint-Pierre de Bat) auquel nous sommes matériellement mais surtout moralement rattachés et avec qui nous avons la ferme intention de poursuivre.

Les municipalités d'Arbis, Cantois et Ladaux se sont quant à elles déjà déterminées chacune par un vote, à l'unanimité, favorable à la poursuite de ce projet de fusion.

Les échanges terminés et afin de leur apporter une réponse, un vote à bulletin secret est effectué :

Conseillers en exercice	10
Exprimés	10
Pour	09
Abstention	01

En conséquence nous rejoindrons pour discussion les trois communes précitées avant présentation voire consultation de la population.

La séance est levée à 21h 15